

# NE LAISSONS PAS CASA LEGAL DISPARAITRE !

## Un besoin unanimement reconnu d'une approche multidisciplinaire pour les justiciables en situation de crise

- L'approche multidisciplinaire et préventive de l'aide juridique est aujourd'hui unanimement reconnue comme nécessaire, tant par les acteurs politiques (majorité et opposition), les instances ordinales, académiques, nationales et internationales.
- Casa legal est la **première ASBL belge à réunir avocats, assistants sociaux, médiateurs, juristes et psychologues** pour accompagner les personnes en situation de crise.
- Casa legal est un projet pilote soutenu par le SPF Justice depuis septembre 2023 avec des **résultats concrets** (étude d'impact SAW-B - 2024).

## Un investissement minime pour une économie intelligente et un impact majeur

- Les subsides alloués à Casa legal représentent seulement **0,0004% du budget de la Justice** et **0,5% du budget global de l'aide juridique** de 2ème ligne.
- L'approche multidisciplinaire permet notamment d'éviter des procédures judiciaires et administratives longues et coûteuses, des hospitalisations, le placement d'enfants en institution, des expulsions, le recours à l'aide sociale et des drames humains.
- Investir dans Casa legal, c'est investir en amont **pour réduire massivement les coûts en aval et améliorer l'accès aux droits** et à la justice pour tous en Belgique.

## Supprimer Casa legal serait un gaspillage d'argent public et un recul pour l'innovation sociale

- **Une étude scientifique de grande ampleur**, financée par la Région bruxelloise et menée par l'ULB et l'UCLouvain, est en cours pour évaluer l'impact de Casa legal.
- Arrêter le projet maintenant, ce serait **gaspiller l'argent public déjà investi** et **priver la Belgique d'un modèle innovant et reconnu** à l'étranger, qui pourrait être étendu au reste du territoire.

## Quelques chiffres en 2025

- **60% de victimes de violences intrafamiliales et d'exploitation** prises en charge.
- 982 demandes adressées à Casa legal depuis janvier 2025 dont **plus de 600 femmes**.
- **240 situations** prises en charge actuellement (avec de multiples problématiques).
- **1/3 des personnes** suivies par Casa legal n'ont **jamais vu d'avocats** ou pas depuis 3 ans.
- **1/5 des personnes** ont été **remises à l'emploi** grâce à l'accompagnement de Casa legal.